

# Saint-Aquilin

Bulletin municipal  
Janvier 2015



p.4  
LA NOUVELLE  
ÉQUIPE



p.11  
LA CCIVS



p.12  
LA TRAVERSE  
DU BOURG

## Editorial : le mot du maire

### 2014 prend fin....vive 2015 !

Madame, Monsieur,

Une nouvelle équipe municipale, dotée de 15 conseillers est née à la suite des élections de mars et cela pour une durée de 6 ans.

Je tiens à remercier personnellement les habitants de Saint-Aquilin de la confiance qu'ils nous ont accordée. J'essaierai pendant ce mandat de répondre à votre attente et à nos engagements.

L'aménagement du bourg a débuté en juin 2014 et devrait se terminer en juin 2015.

La réouverture du multiple rural animera notre village début 2015.



Au gré de la lecture de ce bulletin vous trouverez les renseignements administratifs, la vie de notre commune et différents articles...

À l'aube de cette nouvelle année, je tiens à vous présenter au nom du Conseil municipal une bonne et heureuse année, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé pour vous et vos proches.

Annick DEZON,  
Maire,

Conseillère communautaire

### Vœux du nouvel an

Tous les habitants de la commune sont conviés à participer à la traditionnelle soirée des vœux du nouvel an qui se tiendra le **samedi 10 janvier 2015** à la salle des fêtes, à partir de 18h30. Comme à l'accoutumée, nous prolongerons la soirée autour d'un buffet.



## C'est tout simplement notre devoir d' élu...

Mes chers concitoyens,

Les élections départementales (ex cantonales) auront lieu les 22 et 29 mars prochain. J'ai décidé de ne pas être candidat. C'est donc la dernière fois que je m'adresse à vous en tant que conseiller général du canton de Neuvic. J'en éprouve une certaine émotion car c'est auprès de vous que j'ai forgé mes engagements et mes convictions, comme conseiller municipal depuis 1983 et conseiller général depuis 2001.

À toutes celles et à tous ceux, élus municipaux et associatifs, citoyens, avec qui j'ai travaillé et œuvré pour notre territoire au cours de ces années, j'adresse mes chaleureux remerciements.

Pour les prochaines élections départementales, l'ensemble des cantons ont été redécoupés pour passer de 50 à 25. Le canton de Neuvic a ainsi été, pour sa plus grande partie, fusionné avec le canton de Mussidan pour devenir le canton Vallée de l'Isle. La parité deviendra une réalité dans la future assemblée départementale puisque les électeurs désigneront un binôme paritaire.



Le département (en milieu rural) conservera l'essentiel de ses compétences actuelles en matière de solidarité et d'aménagement; c'est à mes yeux essentiel.

Pour une petite commune comme la notre, nous savons les difficultés qu'il y a pour porter financièrement et techniquement un projet, quelle que soit l'ampleur de celui-ci.

Ici à Saint-Aquilin, beaucoup de ce qui a été fait n'aurait pu l'être sans le soutien permanent et important du Conseil général : école et centre de loisirs, restaurant scolaire, assainissement collectif, aménagement de la traverse, rue des cailloux, logements communaux, multiple rural....

Comme conseiller général, je n'ai eu de cesse de mener une politique volontariste pour revitaliser nos communes et conforter les solidarités, en privilégiant l'écoute et le vivre ensemble.

C'est tout simplement notre devoir d' élu au service d'un territoire et de sa population; mais c'est aussi beaucoup de rencontres et d'amitiés.

Bonnes fêtes à toutes et à tous.

Pascal DEGUILHEM,  
Conseiller général de Neuvic sur l'Isle,  
Député de la Dordogne

## SOMMAIRE

La nouvelle équipe	p.4
Le budget	p.6
La Communauté de communes	p.11
Travaux et cadre de vie	p.12
Le multiple rural	p.15
État-civil	p.20
Les TAP/École	p.23
Les syndicats	p.24
Reportage	p.30
Les associations	p.34
Le calendrier	p.39

### Repas des anciens : 8 février 2015

Le repas des anciens, ouvert à tous les plus de 60 ans aura lieu le dimanche 8 février 2015 à la salle des fêtes. Dans un souci de bonne organisation, il serait souhaitable de se faire inscrire au moins 15 jours à l'avance. Vos proches, vos amis peuvent vous accompagner (même extérieurs à la commune, il leur sera demandé une participation).

## La nouvelle équipe municipale



**Suite aux élections municipales des 23 et 30 avril 2014, voici la nouvelle équipe municipale.**



Annick DEZON,  
maire et  
conseillère  
communautaire,



Claude BERNADO,  
conseillère



Daniel DESMAISON,  
conseiller



Eric GUTKOWSKI,  
1er adjoint et  
conseiller  
communautaire



Stéphane  
BOUCHEZ,  
conseiller



Fanny DESMOULIN,  
conseillère



Jean-Luc  
PARISOT,  
2ème adjoint



Philippe  
CHERCHOULY,  
conseiller



Jacques MAGNE,  
conseiller



Morgane  
DE SEISSAN,  
3ème adjoint



Cécile CLERC,  
conseillère



Marie France REY,  
conseillère



Josiane DURIEUX,  
4ème adjoint



Pascal  
DEGUILHEM,  
conseiller



Alain SOUDEIX,  
conseiller

## Commissions municipales

COMMISSION	PRÉSIDENT	MEMBRES
VOIRIE / ASSAINISSEMENT AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ENVIRONNEMENT	Jean-Luc PARISOT	Alain SOUDEIX Claude BERNADO Stéphane BOUCHEZ
BÂTIMENTS	Eric GUTKOWSKI	Philippe CHERCHOULY Jacques MAGNE Daniel DESMAISON
CULTURE / SPORT / ANIMATIONS ASSOCIATIONS	Daniel DESMAISON	Morgane DE SEISSAN Pascal DEGUILHEM Fanny DESMOULIN
AFFAIRES SCOLAIRES ET SOCIALES	Morgane DE SEISSAN	Fanny DESMOULIN Philippe CHERCHOULY Eric GUTKOWSKI, Cécile CLERC
FINANCES	Pascal DEGUILHEM	Annick DEZON Stéphane BOUCHEZ Eric GUTKOWSKI
COMMUNICATION / INFO	Jean-Luc PARISOT	Stéphane BOUCHEZ Morgane DE SEISSAN Eric GUTKOWSKI
PERSONNEL COMMUNAL	Eric GUTKOWSKI	Jacques MAGNE, Alain SOUDEIX Annick DEZON, Josiane DURIEUX Jean-Luc PARISOT

## Délégués aux syndicats

SYNDICATS	TITULAIRES	SUPLÉANTS
SMCTOM (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)	Jean-Luc PARISOT Annick DEZON	Morgane DE SEISSAN Jacques MAGNE
CCIVS (Communauté de Communes Isle Vern et Salembre)	Annick DEZON Eric GUTKOWSKI	
SDE24 (Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne)	Eric GUTKOWSKI Jean-Luc PARISOT	Jacques MAGNE Philippe CHERCHOULY
SIVOS (Syndicat à Vocation Scolaire Léguillac/ St Aquilin)	Eric GUTKOWSKI Morgane DE SEISSAN Pascal DEGUILHEM	
SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Tocane)	Jacques MAGNE Stéphane BOUCHEZ	Daniel DESMAISON Jean-Luc PARISOT
SITS (Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires)	Eric GUTKOWSKI Fanny DESMOULIN	
PAYS (Association du Pays de la Vallée de l'Isle)	Annick DEZON	
Syndicat Berges de l'Isle et de ses affluents	Claude BERNADO	Jean-Luc PARISOT
CIAS (Syndicat d'Aide Sociale)	Morgane DE SEISSAN	Josiane DURIEUX
Office de tourisme	Josiane DURIEUX	Jacques MAGNE

# La structure budgétaire

## Budget primitif

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES 436 633,41 €		RECETTES 436 633,41 €	
		Frais de personnel 109 950,00 €		Produits des services 12 408,76 €
		Frais généraux/Fournitures 70 692,12 €		Impôts et taxes 112 983,00 €
		Charges de gestion courante 74 693,78 €		Dotations et subventions 188 807,00 €
		Impôts et taxes 159 597,72 €		Autres produits de gestion 36 500,00 €
		Charges financières 6 699,79 €		Produits exceptionnels 150,00 €
		Économies réalisées pour les investissements 15 000,00 €		Excédents reportés 85 784,65 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES 481 888,00 €		RECETTES 481 888,00 €	
		Remboursements des emprunts 19 620,84 €		Prélèvements sur les recettes de fonctionnement 15 000,00 €
		Acquisitions et travaux 18 452,00 €		Remboursement TVA Subventions 24 888,00 €
		Dépenses imprévues 21 196,94 €		Autres recettes (emprunt) 432 000,00 €
		Déficit d'investissement 2013 reporté 82 678,65 €		Financement sur le fonds de roulement 10 000,00 €
		Excédent 339 939,57 €		



Aménagement Urbain



**JEAN Christian**

Tél : 05 53 03 83 80

Les Fosses  
24430 Annesse-et-Beaulieu

# Le budget 2014

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	Budget 2013	Budget 2014
Frais de personnel	141 292,00 €	109 950,00 €
Frais généraux /fournit.	105 257,07 €	70 692,12 €
Charges gest. courante	75 714,90 €	74 693,78 €
Charges financières	9 200,00 €	6 699,79 €
Charges diverses	20 382,00 €	159 597,72 €
Dépenses imprévues	5 000,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>356 845,97 €</b>	<b>421 633,41 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	Budget 2014
Remboursement prêt	17 356,30 €
Caution appartement	2 264,54 €
Matériel	6 500,00 €
Voirie	7 000,00 €
Terrain	1 500,00 €
Réseau d'électrification	3 452,00 €
Dépenses imprévues	21 196,94 €
Déficit reporté	82 678,65 €
<b>TOTAL</b>	<b>141 948,43 €</b>

RECETTES	Budget 2013	Budget 2014
Produit des services	15 966,00 €	12 408,76 €
Impôts et taxes	134 328,00 €	112 983,00 €
Dotations et subventions	167 317,00 €	188 807,00 €
Autres produits gestion	34 400,00 €	36 500,00 €
Produits exceptionnels	150,00 €	150,00 €
Excédent reporté	50 737,54 €	85 784,65 €
<b>TOTAL</b>	<b>402 898,54 €</b>	<b>436 633,41 €</b>

RECETTES	Budget 2014
<b>SUBVENTIONS et EMPRUNTS</b>	
Voirie + traverse	45 000,00 €
Traverse du bourg (emprunt)	430 000,00 €
<b>AUTRES RESSOURCES</b>	
Caution appartement	2 000,00 €
Récupération TVA	4 888,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>481 888,00 €</b>

## SECTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	Budget 2013	Budget 2014
DÉPENSES	356 845,97 €	421 633,41 €
RECETTES	402 898,54 €	436 633,41 €
EXCÉDENT	46 052,57 €	15 000,00 €

## SYNTHESE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

	Budget 2014
DÉPENSES	141 948,43 €
RECETTES	481 888,00 €
EXCÉDENT	339 939,57 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	15 000,00 €
SOLDE Compte de gestion au 1/1/2014	3 106,00 €
SOLDE POSITIF	358 045,57 €

## Le budget assainissement

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 45 426,80 €	
Honoraires	400,00 €
Virement à l'investissem.	27 931,04 €
Amortissement travaux	12 639,27 €
Intérêts d'emprunt	4 456,49 €

RECETTES : 45 426,80 €	
Redevances	8 000,00 €
Prime épuration	2 000,00 €
Amortiss. subventions	6 939,80 €
Subventions commune	6 330,28 €
Excédent	22 156,72 €

INVESTISSEMENT



station d'épuration

DÉPENSES : 40 570,31 €	
Capital emprunts	11 071,92 €
Amortiss. subvention	6 939,80 €
Déficit reporté	22 558,59 €

RECETTES : 40 570,31 €	
Amortiss. subvention	12 639,27 €
Virement fonctionnement	27 931,04 €

## Le budget multiple rural

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 17 740,59 €	
Entretiens	200,00 €
Intérêts emprunts	848,71 €
Virement sur invest.	7 733,49 €
Amortissement	8 958,39 €

RECETTES : 17 740,59 €	
Amortiss. subvention	6 633,71 €
Subvention commune	10 000,00 €
Excédent reporté	1 106,88 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 36 060,95 €	
Capital emprunts	4 382,47 €
Cautions	7 500,00 €
Amortiss. subvention	6 633,71 €
Travaux bâtiment	5 675,70 €
Déficit reporté	11 869,07 €

RECETTES : 36 060,95 €	
Affectation 2013	11 869,07 €
Cautions	7 500,00 €
Amortiss. travaux	8 958,39 €
Virement sur fonction	7 733,49 €

## Bien comprendre le budget communal

La loi impose que la commune soit dotée d'un budget primitif : c'est un budget prévisionnel.

Y figurent toutes les dépenses et recettes de l'exercice comptable (année civile). Les recettes doivent être égales aux dépenses projetées : c'est ce qu'on appelle un budget équilibré. Lorsque l'exercice est clos (au 31 décembre), il est nécessaire d'établir le compte administratif au plus tard le 31 mars. Celui-ci retrace la situation exacte et réelle des finances de la commune.

Le comptable du Trésor public doit avaliser ces résultats. Nous avons à Saint-Aquilin 2 budgets annexes, celui du multiple rural et celui de l'assainissement collectif. Cela permet de mettre en évidence le coût de fonctionnement ainsi que le résultat financier de chaque service.



### Le budget se présente en 2 parties :

– **La section de fonctionnement**, qui est constituée des dépenses nécessaires à la gestion des services municipaux tels que les frais de personnel, le remboursement des intérêts d'emprunt et les dépenses à caractère général (l'eau, l'électricité, l'entretien des terrains, bâtiments...), les attributions de compensations versées à la

Communauté de communes pour les charges transférées qui représentent à elles seules 35% des dépenses.

En recettes, au premier rang figurent les impôts locaux (taxe habitation, taxe foncière) qui représentent, pour 2014, 26% des recettes, ensuite la dotation de l'État pour 50%, le solde étant le produit des services et loyers divers.

Pour 2014, le budget de fonctionnement de la commune dégage un excédent de 15 000 € utilisé pour l'investissement.

– **La section d'investissement**, qui représente les opérations d'équipement ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune.

En dépenses, les nouveaux équipements, les grosses réparations des bâtiments, les travaux de voirie et remboursement du capital des emprunts.

Les recettes sont constituées des dotations et subventions des différentes collectivités, le remboursement de la TVA, les emprunts réalisés, le reste étant l'auto-financement (épargne).

En 2014, nous avons réalisé un emprunt de 430.000 € pour l'aménagement de la traverse du bourg dont 200.000 € à court terme (2 ans) en attente des subventions de l'État qui couvriront cet emprunt une fois les travaux terminés.

L'endettement de la commune était pour 2013 de 443 € par habitant, il est pour 2014 de 295 € par habitant. En 2015, le nouvel emprunt fera augmenter cet endettement à environ 600 € par habitant, ce qui reste supportable pour le budget de la commune.

Jean-Luc PARISOT, adjoint

## Calendrier électoral

### Dates des élections départementales :

**22 mars 2015 : premier tour**

**29 mars 2015 : deuxième tour**

Les électeurs sont appelés aux urnes pour le renouvellement complet de l'assemblée départementale. Rien à voir avec le scrutin cantonal précédent : on parle maintenant d'élections départementales. En effet, la réforme territoriale du 17 mai 2013 a modifié l'appellation des conseillers généraux et leur mode d'élection. Les conseillers généraux deviennent désormais les conseillers départementaux, et le Conseil général est rebaptisé Conseil départemental.

qui rejoignent le canton de Ribérac) s'associe à celui de Mussidan et la commune Les Lèches issue du canton de La Force pour s'appeler dorénavant : « canton Vallée de l'Isle » qui regroupe 21 communes, de Saint-Aquilin à Saint Laurent des Hommes pour 17.500 habitants environ.

Le scrutin devient binôminal à deux tours, c'est à dire que les candidatures sont déposées sous la forme d'un tandem homme-femme, pour garantir le respect du principe constitutionnel de parité mis en place en 2007. Pour être élu au premier tour un binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés. Si aucun binôme n'est élu au premier tour, peuvent se présenter au second tour les binômes qui ont atteint 12,5% des électeurs inscrits. Est élu au second tour le binôme ayant obtenu le plus grand nombre de voix.

Le nouveau Conseil départemental renouvelé intégralement le sera pour 6 ans.

### Nouveau canton "Vallée de l'Isle"



### Élections régionales

En décembre 2015, auront lieu également les élections régionales. Á l'heure actuelle, nous ne connaissons pas encore les dates.

Jean-Luc PARISOT, adjoint

De plus, suite au décret du 21 février 2014, un nouveau découpage des cantons a eu lieu. En Dordogne, nous réduisons de moitié leur nombre passant de 50 cantons à 25. Ainsi, le canton de Neuvic dont nous dépendons (sans les communes de Saint Vincent de Connezac et Saint André de Double



# La Communauté de communes Isle Vern Salembre

## De Saint-Aquilin à la Communauté de communes... où en est-on ?

Depuis la mise en place du nouveau conseil municipal et conformément à la représentation des communes à la communauté des communes, ce sont Annick Dezon et Eric Gutkowski qui représentent Saint-Aquilin au Bureau et au Conseil communautaire.

Aux côtés des représentants des dix-sept communes qui constituent cette communauté qui s'étend sur une partie de la vallée de l'Isle, nous contribuons à la réflexion et aux prises de décisions concernant l'ensemble du territoire. Notre souci, partagé par tous les élus communautaires, est de faire valoir l'intérêt de notre commune et de toutes les communes représentées, dans leur diversité et leurs spécificités.

Les compétences transférées des communes à la communauté de communes ont amené cette dernière à constituer quatre pôles. Pour chacun d'eux, le conseil municipal de Saint-Aquilin a désigné, en son sein, des délégués titulaires et suppléants.

Pôles	Titulaires	Suppléants
Services Techniques	Eric GUTKOWSKI Jean-Luc PARISOT	Daniel DESMAISON Jacques MAGNE Stéphane BOUCHEZ
Politiques éducatives et sociales	Eric GUTKOWSKI Morgane DE SEISSAN	Stéphane BOUCHEZ Fanny DESMOULIN Josiane DURIEUX
Moyens généraux	Eric GUTKOWSKI Annick DEZON Marie France REY	Pascal DEGUILHEM Jean-Luc PARISOT
Politiques du territoire	Eric GUTKOWSKI Pascal DEGUILHEM	Jacques MAGNE Josiane DURIEUX

Les premiers travaux des commissions ont été orientés vers la gestion des affaires en cours mais également vers la détermination d'un projet communautaire dans le domaine concerné.

**La Commission affaires scolaires** a ainsi accompagné la mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP) sur l'ensemble du territoire, elle a constitué un comité de suivi ayant pour but de faire remonter au comité de pilotage, les difficultés rencontrées dans l'application du dispositif. Le comité de pilotage validant, quant à lui, le dispositif mis en place à la rentrée 2014/2015.

**Le pôle «Politique du territoire»** a orienté son action vers l'élaboration d'un projet communautaire dans la continuité de la charte

partenariale et de la démarche d'Agenda 21. Concernant la politique du territoire, l'objectif principal est, notamment, d'améliorer l'attractivité de notre territoire.

**Le Pôle «Services techniques»** a en charge de nombreux domaines comme, la voirie, les bâtiments scolaires et périscolaires, les ordures ménagères ou encore le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Le travail consiste à recenser l'ensemble des projets à venir de construction ou de réhabilitation de bâtiments et à définir des priorités en fonction de critères à établir. Une réflexion est également bien engagée sur la mutualisation des moyens humains et matériels sur la base de trois secteurs géographiques.

**Le Pôle «Moyens généraux»** travaille plus particulièrement à la mise en place, en lien avec les secrétaires des communes, de nouveaux modes opératoires et de procédures comptables communautaires (régies, recettes, dépenses). Les perspectives sont également de l'ordre de la mutualisation et d'économies d'échelle sur des charges afférentes, par exemples, aux assurances ou encore aux abonnements téléphoniques.

Une attention particulière est accordée aux spécificités de chaque commune et en particulier à celles les plus rurales.

Les travaux de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) en témoignent. Cette commission mène une réflexion délicate et complexe qui doit aboutir à la détermination du montant des sommes que chaque commune doit reverser à la communauté en compensation des charges transférées. La volonté partagée est de trouver un calcul qui permette à toutes les communes de pouvoir supporter ces charges et de continuer d'avoir suffisamment de ressources pour faire face aux charges qu'elle assume encore, comme l'entretien de salles municipales, par exemple. L'exercice est d'autant plus difficile que les dotations de l'Etat sont en diminution importante pour les années à venir.

L'ensemble des élus de notre commune qui participent à la mise en œuvre des compétences de la CCIVS le font avec la préoccupation première de trouver les meilleurs équilibres en termes d'intérêts communaux et intercommunaux.

Eric GUTKOWSKI  
1er adjoint, Conseiller communautaire

## Travaux et cadre de vie

### La traverse du bourg

Après la phase d'étude, de concertation et la finalisation des aides des différentes collectivités (État, département), la première tranche d'aménagement paysager de la traverse du bourg concernant la partie entrée ouest jusqu'à la salle des fêtes a commencé début juillet.

- Réalisation de la rampe d'accessibilité handicapés de la cantine scolaire, conforme aux nouvelles normes exigées par le PAVE. (Plan d'Accessibilité à la Voirie et aux Espaces publics)



- En septembre, remise à neuf du réseau d'adduction d'eau potable sous l'emprise de la chaussée.

C'est le syndicat intercommunal d'eau potable qui a financé entièrement l'opération. L'entreprise Eurovia a décaissé la totalité de la

chaussée sur 60 cm de profondeur pour renforcer sa structure en grave calcaire. C'est le Conseil général qui prend en charge les travaux de réfection de l'emprise de la chaussée. Les travaux se poursuivent par la pose des bordures et des caniveaux en pierre.



- En novembre, finalisation du parking de l'école, qui comprend une large place pour le bus scolaire et un emplacement PMR (Personne à Mobilité Réduite). Un trottoir en retrait de la route, réalisé en béton désactivé relie le parking de l'école à celui de l'église pour aboutir à la salle des fêtes.

L'aménagement du parvis de l'église ainsi que l'escalier reliant le pré en contrebas se dessinent.

Les bornes en pierre prévues ici et là permettront d'éviter le stationnement sur les trottoirs et laisseront des espaces libres.



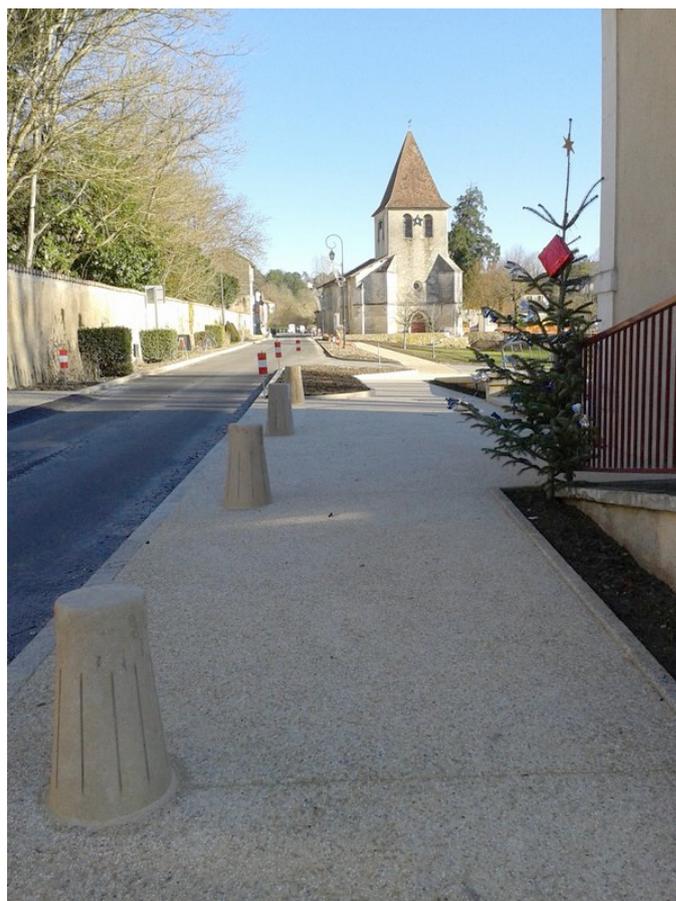
Le parvis de l'école avec écluse et plateau ralentisseur obligeront à une circulation alternée avec priorité aux véhicules sortant du bourg. Toute cette zone deviendra un espace entièrement sécurisé pour l'école et les piétons.

Après les congés de fin d'année, les travaux reprendront mi-janvier par les abords de l'église et le parking de la salle des fêtes.

La végétalisation des espaces (gazon, plantation d'arbustes et de plantes vivaces) sera réalisée au printemps 2015 et apportera la touche finale à l'ensemble.

La 2ème tranche des travaux de la salle des fêtes à l'entrée est du bourg aura lieu début 2015. L'État doit finaliser la dotation pour cette tranche conditionnelle.

La municipalité est particulièrement satisfaite du résultat et remercie l'architecte M. CHALAND et l'entreprise JEAN pour leur professionnalisme et la qualité du travail réalisé.



## Voirie communale

Depuis le 1er janvier 2014, la totalité de la voirie classée a été transférée à la Communauté de communes. Cela représente pour notre commune environ 37 kilomètres. Les chemins ruraux restent de la compétence de la commune. Avec le président chargé de la commission voirie de la CCIVS, il a été réalisé un état des lieux, route par route, et un classement suivant l'importance des travaux à réaliser ainsi que les délais pour intervenir (en urgence, dans les deux ans, cinq ans, dix ans, quinze ans). Ainsi pour 2015, plusieurs kilomètres de routes classées en urgence devraient être traitées.

Jean-Luc PARISOT, adjoint



Agence de Périgueux  
26, Bd Jean Moulin  
24660 Coulounieix-Chamiers  
Tél. 05 53 45 61 61  
Fax 05 53 08 09 11  
[www.eurovia.com](http://www.eurovia.com)

## Environnement

### La Charte 0 herbicide

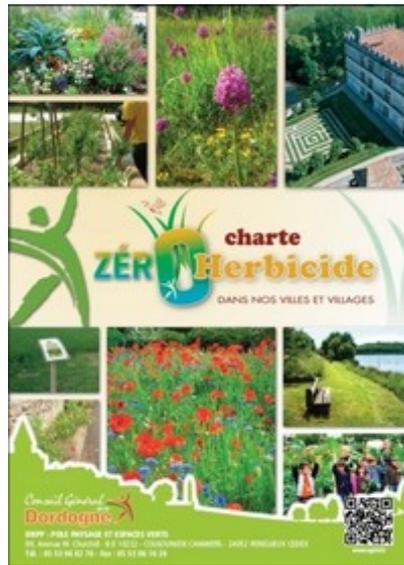
Dans le cadre de l'agenda 21 du département, la commune de Saint-Aquilin a signé avec le Conseil général « la Charte 0 herbicide ». Elle s'est engagée à renoncer progressivement et durablement à l'usage des herbicides, et d'y parvenir totalement d'ici 2017. L'enjeu majeur est la protection de l'environnement, notamment les milieux aquatiques, et la santé humaine. Nous savons aujourd'hui que les pesticides ont un impact sur l'homme. Ils sont conçus pour détruire des organismes vivants et les êtres humains peuvent en être des cibles involontaires. (développement de cancers, problèmes de reproduction, déficit immunitaire, problèmes neurologiques...)

Dans nos villages, les herbicides sont appliqués sur les trottoirs, caniveaux, places, zones le plus souvent imperméables ou peu perméables. Conséquences : les eaux pluviales et de ruissellement entraînent ces herbicides dans le milieu aquatique et contribuent à la pollution de nos ruisseaux et rivières.

Nous ne pouvons pas continuer ainsi. En France, 90% des cours d'eau et 60% des nappes phréatiques sont pollués. Ces pollutions sont principalement d'origine agricole mais pas uniquement. Les communes et les particuliers utilisent également des pesticides.

Nos communes se doivent de donner l'exemple. Ainsi, à Saint-Aquilin, nous avons considérablement réduit l'utilisation des herbicides et nous continuons à les éradiquer. Nous allons mettre en place des pratiques alternatives pour certains secteurs et notamment le cimetière (engazonnement de certaines allées, mise en place de plantes couvre-sol, désherbage mécanique et paillage de massifs).

Il faut également que nous changions notre regard et ayons une plus grande tolérance vis à vis de la flore spontanée : elle n'est pas dangereuse.



Parce que nous n'avons pas le droit de prendre de risques pour notre propre santé et celle de nos enfants et que nous avons le devoir de transmettre aux générations futures un environnement sain, **adoptons une attitude citoyenne et n'utilisons plus de pesticides!**

### Qu'est-ce que l'Agenda 21?

C'est un plan d'action pour le XXIème siècle. Il décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales.

Il formule des recommandations dans des domaines aussi variés que la pauvreté, la santé, le logement, la pollution, la gestion des mers, des forêts et des montagnes, la désertification, la gestion des ressources en eau et de l'assainissement, la gestion de l'agriculture, la gestion des déchets.



Plus d'infos sur : <http://agenda21.cg24.fr>

Jean-Luc PARISOT, adjoint



## Réouverture du multiple rural

### Ouverture prochaine du multiple rural Oui, c'est pour bientôt !

Après l'embellissement de notre bourg grâce à l'aménagement réussi de la traverse, **Mathieu et Marion devraient en début d'année 2015** (certainement en février) faire vivre de nouveau ce lieu de restauration, de rencontres et de services.

Nous nous étions engagés lors des élections municipales à tout mettre en œuvre pour que le «Saint-Aquilin» puisse réouvrir durablement. Nous approchons du but !

Après avoir rédigé un nouveau cahier des charges à destination du futur gérant, après avoir engagé des travaux de remise en état et de mise aux normes, après avoir étudié plusieurs demandes avec l'aide de quelques habitants de la commune et enfin testé la cuisine de deux postulants en présence d'un professionnel de la restauration, le Conseil municipal a retenu à l'unanimité, la candidature de Mathieu Bouallam et de sa compagne Marion Cassadour.

Marion, forte de sa formation d'assistante de direction et Mathieu « chef de cuisine » riche d'une expérience de plus de dix ans dans la restauration, possèdent tous les atouts pour redonner à notre multiple éclat et dynamisme. Ils nous ont déjà fait part des nombreux projets qu'ils souhaitent développer.

Mathieu est capable de répondre à toutes les demandes, depuis les repas gastronomiques, de groupes, d'associations en passant par des repas à emporter ou encore de fêtes familiales ou locales. Les menus du jour, proposés le midi seront élaborés à partir de produits locaux, gages de diversité et de qualité.

De nouveau, nous pourrons bénéficier dans notre commune d'une épicerie et d'un relais de pain. Le bar où la presse locale sera disponible, constituera de nouveau un lieu de rencontres et de convivialité.

L'ensemble du Conseil municipal leur assure aide et soutien, comme le feront les associations locales également.

**La finesse et la qualité du repas qu'ils nous ont donné à goûter nous ont ravis !**

C'est avec la même impatience que beaucoup d'habitants de la commune, que nous attendons la possibilité d'y revenir.



Nous ne manquerons pas de vous informer de la date de réouverture qui prendra, à n'en pas douter, des allures de fête.

Eric GUTKOWSKI,  
1er adjoint



## Renseignements utiles

### Ouverture du secrétariat de mairie

De 9h à 12h et de 14h à 18h le lundi, mardi, mercredi et jeudi, et le vendredi de 9h à 12h.

Afin de faciliter nos échanges, vous pouvez transmettre vos adresses électroniques.

Le Maire et les adjoints se tiennent à la disposition de la population sur rendez-vous au secrétariat de mairie.

**Tél. : 05 53 54 12 43**

**Fax : 05 53 54 52 95**

**Courriel :  
mairie.saint.aquilin@wanadoo.fr**



### Les employés communaux et communautaires



Sylvie DURU,  
secrétaire  
de mairie



Michelle DUFOUR,  
agent technique  
cantine



Kim BOMBEKE,  
agent à l'école  
et à la garderie



Christine TERRADE,  
agent d'entretien



Laurent BORDES,  
agent d'entretien



Laurent BOISSERIE,  
agent technique



### La salle polyvalente

Elle peut être louée aux habitants de la commune et aux personnes habitant hors commune. Il est

rappelé que le loueur doit lui-même utiliser la salle et ne peut en aucun cas la rétrocéder à une autre personne. Le loueur est responsable des incidents qui pourraient survenir, et doit produire une attestation de son assureur.

**Des consignes sont remises, qu'il faut scrupuleusement respecter.**

### EN RÉSUMÉ...

Location : 130 € pour l'habitant

250 € pour l'extérieur

À la réservation : 76 €. Caution : 305 €

Vaisselle : 1 €/pers.

Chauffage : forfait 54 € (du 15/10 au 31 mars)

Contact : Christine TERRADE (05 53 08 73 41), responsable de l'utilisation de la salle pour la prise en possession, et à la libération pour la remise des clefs.

### Prêts de tables et de bancs

Les personnes intéressées doivent s'adresser au personnel technique et peuvent en prendre possession aux heures d'embauche ou de débauche, après accord avec le personnel. Il sera convenu à l'enlèvement du jour de retour qui devra être respecté.

**Dépôt communal : Tél 05 53 03 75 93**

# Renseignements utiles

Site internet de S@int-Aquilin : <http://www.saintaquilin.fr>



En 2014 : plus de 26 000 visites.  
 Pour 2013 : environ 17 500 visites.

Nous nous efforçons de le rendre attractif et convivial. Vous pouvez y trouver toutes informations utiles : démarches administratives, réglementations diverses, cadastre, carte communale, comptes rendus du conseil municipal, travaux en cours, actualité des associations...

Nous vous invitons à le consulter et à ne pas hésiter à déposer vos remarques ou suggestions dans la boîte courrielle de la mairie.

Le site de la commune a été à nouveau embelli cette année. Sa fréquentation augmente régulièrement.

## Pensez au recensement!



Pour toutes questions, vous pouvez prendre contact avec le :

**Centre du Service National**  
 88, rue du Pont Saint Martial 87000 LIMOGES

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel. Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

À l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devrez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).



Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.92 pour les départements 23 et 24

Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.72 pour les départements 19 et 87

Cette attestation vous sera réclamée notamment lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Email : [csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr)  
 Ou consulter le site internet : <http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

## Informations

### Les permanences et n° utiles

#### Info juridique gratuite à Saint-Astier :

2ème et 4ème vendredi au CCAS sur RDV  
Tél : 05 53 35 34 03

#### Permanence CPAM

Saint-Astier le jeudi matin au centre culturel  
Neuvic le lundi de 14h à 15h30,  
au centre médico-social

**Permanence de soins** : Tél : 05 53 53 15 15

En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux (le soir et le week-end)

#### ANACE (aides ménagères) de Neuvic :

Mme DOBINSKI – Tél : 05 53 81 52 84

#### Centre médico-social de Neuvic :

Mme DUPLAN, assistante Sociale  
Tél : 05 53 81 51 78

#### Enfance maltraitée :

Tél 0800 05 41 41 ou 119 - Appels gratuits

#### Pôle Emploi : 39 49

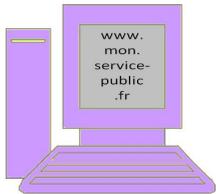
Agence de Saint-Astier - Tél : 05 53 07 90 30

#### Pompiers : 18

#### SAMU : 15

#### Gendarmerie : 17

#### Brigade de Tocane : 05 53 92 57 55



### Dém@rches en ligne [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)

- Pour les démarches administratives (ex : état-civil, recensement citoyen...)
- Les formulaires CERFA (demande de certification d'immatriculation d'un véhicule, demande de RSA...)
- Liens vers les organismes partenaires (CAF, Assurance retraite, Assurance maladie...)

### Assistantes maternelles

- Pascale VERGNAUD à La Lande de Borias  
tél : 05 53 04 87 76
- Lydie PRADIER à Bonnet-est  
tél : 05 53 07 17 97
- Gislaine BORDAS à Borias  
tél : 05 53 08 60 91
- Stéphanie DESMAISON à Maison Neuve du Bourg  
tél : 06 63 21 92 63 / 09 67 03 73 69



### La carte communale

Approuvée et validée par la Préfecture, elle est consultable en mairie ou sur le site internet :

[www.saintaquilin.fr](http://www.saintaquilin.fr)

(Onglet : Droit d'occupation du sol)

### Relais Assistantes Maternelles de la Vallée de l'Isle

**Le RAM qu'est-ce-que c'est?** C'est un service gratuit animé par un professionnel de la petite enfance qui a pour missions d'informer et d'accompagner les assistantes maternelles agréées, les candidates à l'agrément, les parents employeurs et les enfants.

#### RAM de la Vallée de l'Isle

1 rue Ste Anne de la Martinique  
24400 MUSSIDAN  
06 95 13 47 77  
[ramvi@orange.fr](mailto:ramvi@orange.fr)

## Informations

### ANACE : Aides ménagères de Neuvic Mme DOBINSKI/Tél : 05 53 81 52 84

Dans le cadre de l'aide aux personnes, la Communauté de communes et l'ANACE (Association Neuvicoise Animation de Coordination et d'Entraide) de Neuvic assure un portage des repas à domicile pour les personnes qui en ont besoin. La Communauté de communes prend en charge une partie du coût du repas. Nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie ou de l'ANACE si vous êtes intéressé.



### Avis aux propriétaires de chiens

La municipalité est trop souvent interpellée pour des nuisances dues aux divagations de chiens sur la voie publique. Cela devient une situation récurrente et chaque année le maire rappelle aux propriétaires de chiens que ceux-ci doivent être tenus en laisse ou séjourner dans un espace clos afin de ne pas porter atteinte à la sécurité des piétons et des véhicules. Les services municipaux et la gendarmerie ne manqueront pas dorénavant de prendre les dispositions qui s'imposent face aux contrevenants.

### Détecteurs de fumée obligatoires à partir du 10 mars 2015



Que devez vous faire exactement ?

Vous devez installer au moins un détecteur de fumée chez vous et dans vos résidences secondaires avant le 10 mars 2015.

Vous devez prévenir votre assureur avec lequel vous avez conclu un contrat d'assurance habitation de cette nouvelle installation.

Vous devez veiller au bon entretien et au bon fonctionnement de tous les détecteurs de fumée que vous avez installés.

### Les encombrants

Les encombrants ne doivent pas être déposés aux emplacements des conteneurs à déchets, mais conduits aux déchèteries dépendant de notre territoire : Neuvic ou Saint-Astier.

Les horaires d'ouverture sont :

**à Neuvic** : du 01/04 au 31/10 du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h,

du 01/11 au 31/03 du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Tél : 05 53 81 04 69

**à Saint-Astier** : du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tél : 05 53 04 73 39

### Borne textile

Une borne textile a été installée dans le bourg (en face de la salle des fêtes). Vous pouvez déposer dans les conteneurs du Relais de petits sacs remplis de vêtements et linge de maison, chaussures, sacs à main, ceintures.

Utilisez des sacs de 50 litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).

Veillez à toujours bien fermer ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent) et à ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons. Donnez des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisissus ne sont pas recyclables. Attachez les chaussures par paires. Si possible, séparez le textile des chaussures et de la maroquinerie. Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Appeler au numéro indiqué sur la borne. Pas de recyclage matière possible pour les K-way, les cirés, les chaussures, la petite maroquinerie et les jouets. Ils doivent être en bon état ou facilement réparables. En savoir plus sur LE RELAIS :



[www.lerelais.org](http://www.lerelais.org)

## État-civil

### Naissances

- 02/02/2014 : Elvan BEKTAS fille de Saffet BEKTAS et de Virginie MINOS, de « La Chaise »
- 26/04/2014 : Léa BAPTISTE fille de Anita BAPTISTE, des « Barbilloux »
- 16/05/2014 : Lucas BELAIR fils de Julien BELAIR et de Fanny DESMOULIN, de « La Ferronie »
- 23/10/2014 : Eliot CURY fils de Maxime CURY et de Karine NICLI, du bourg
- 02/11/2014 : Charlie DELACHAUME fils de Alexandre DELACHAUME et de Audrey LAGAUDE, de « La Chaise »



### Mariage

- 21/06/2014 : Ludovic LACHAUD et Aurore BODINIET domiciliés à « Jaubertie »



### Décès

- 08/01/2014 : Didier BREJON de LAVERGNEE du village de « Moncé »
- 12/01/2014 : Jean-Pierre RENAUDIE du bourg
- 03/11/2014 : Fernand VERGNAUD du village de « La Lande de Borias »
- 14/11/2014 : Elise PARADE née BOUSSARIE du village de « Boriac »
- 29/11/2014 : Marguerite Andrée RIBEYREIX née MORAND du village de « Vitrac »

### Nouveaux arrivants

**Merci aux nouveaux habitants de venir se présenter à la mairie.**

- M. et Mme JESTIN, au bourg
- Jérôme ENNARD et Sophie DARTIGALONGUE, au bourg
- Stéphane FORTUNE et Christine MATHIEU, au bourg
- Pauline JOURDAIN, au bourg
- Cédric BERQUE, à la Cigale
- Daniel et Len SZAJKO, à Charroux
- Jean-Dominique MAZEAU et Sylvie BOCQUET, à Jaubertie
- Maurice DERVIN et Maria WANDERS, à Jaubertie
- Ludivine LAMBERT et ses enfants Léandro et Clara, à Maison Neuve du bourg
- M. et Mme VIDELAGO-PETIT, à Maison Neuve

## Vie locale

### ARTISANS

- Christian DESMOULIN - Bouilleur de cru ambulant
- Mickaël et Heather NIXON - Horticulteur bio  
Daudière basse - 05 53 07 40 16
- Hervé PIEDFER - Entreprise de terrassement  
Maison Neuve - 05 53 04 52 23
- Fabrice MAJEK / Serge RAMONAS - Peinture/  
Plâtrerie - Croix blanche - 05 53 04 24 71
- Jean-Luc SOULIMENT - Maçonnerie  
Les Côtes - 05 53 04 96 96
- Nicolas DORCHIN - Menuiserie  
Ferronie - 05 53 04 90 46
- Jonathan et Kathlenn CROFT-WHITE  
Bar étang - Etang des Garennes
- Bernadette LANDRAUDIE - Vente croquettes  
chiens-chats et aliments chevaux  
05 53 82 07 77 - 06 88 17 04 37
- Patrice TAUBY - Couverture /zinguerie  
Vitrac - 06 79 08 68 95

### ARTISANAT

- Gérard CURY - Sculpteur sur bois  
Seyssac Est - 05 53 54 75 50
- Joël BEYNEY - Sculpteur sur bois  
Jaubertie - 05 53 54 06 97

### AGRICULTEURS

- Jules CHARMOIS : Agriculteur bio et prestations  
agricoles - Boisset - 06 85 70 12 75
- Christine et Rémi MARTRENCHAS : Agriculteurs  
bio - Daudière haute - 09 54 15 50 09
- André SIMONET : Exploitant agricole  
La Clavelie - 05 53 08 47 78
- Régula FUOG : Agricultrice bio  
La Reverdy - 05 53 54 41 06

### SERVICES

- Transurgence 24 :  
Messagerie - transport express  
05 53 03 59 90 / 06 44 98 00 31

## Une Année, une Femme, un talent,

Cette année, certains d'entre vous ont pu découvrir cette artiste au Marché de Noël, pour les autres j'ai le plaisir de vous présenter **Chicoumi** !



Ces illustrations colorées et enjouées ont déjà été publiées aux Éditions de Mai pour la littérature de jeunesse. Si vous souhaitez poursuivre la visite de ce monde coloré et ludique voici les liens utiles :

**Page Facebook chicoumi**  
<http://chicoumi.blogspot.com/>  
<http://fr.dawanda.com/shop/chicoumi>

Clothilde Dorchin, installée à Saint-Aquilin depuis 2010, est titulaire d'un baccalauréat "art appliqué" et d'un diplôme des métiers des arts céramiques de l'école Duperré de Paris.

Cette artiste à la création débordante jongle entre l'illustration, les objets ludiques et la céramique pour nous offrir un univers lumineux et féérique, une porte ouverte sur l'enfance.



De la vaisselle en céramique, des bijoux en origami ou céramique, des objets de décoration en tissus.



Morgane DE SEISSAN, adjointe



## École

En passant devant l'école aux alentours de 10h30 ou de 13h00, vous apercevrez sûrement des enfants courir, sauter mais surtout s'exprimer!

À la rentrée des classes, quelques pleurs mais très vite transformés en cris de joie.

Les nouveaux élèves accompagnés de leurs parents ont fait connaissance avec leur nouvelle maîtresse Mme Delphine Senrent ou retrouvé avec plaisir, pour les plus grands, Mme Mahaud...

Fait nouveau, en cette rentrée 2014, un accueil échelonné jusqu'en janvier des élèves de 2 ans et demi.

L'année scolaire des élèves, ponctuée de sorties pédagogiques culturelles et sportives, s'annonce riche de découvertes, d'expériences et d'apprentissages où le plaisir de l'enfant sera le creuset de la réussite de tous!

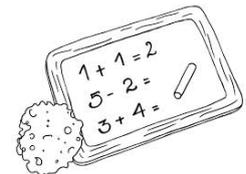
Cette convivialité ressentie est le fruit d'une collaboration entre les enseignantes, le personnel municipal, la municipalité, les parents d'élèves et



les associations (Comité des fêtes, les Amis de Saint-Aquilin) qui contribuent humainement et financièrement à la vie de l'école et au bien-être de chacun...

À tous merci et excellente nouvelle année!

Delphine SENRENT,  
directrice



## LES LUCIOLES : CLSH de Chantérac

Les vacances de Pâques au centre de loisirs : chocolats et émotions garantis !

Les activités manuelles autour de Pâques se sont multipliées pendant ces vacances : paniers à oeufs, coquetiers et nids de poules en carton et papier.

Les enfants ont aussi cuisiné sur le thème du chocolat : lapins gâteaux et sablés se sont faits dévorés pendant les goûters !



La « Grande journée pour la Terre » organisée tous les ans par l'association Fil Vert à Saint-Aquilin fut très intéressante : des ateliers sur la laine, notamment, allant de la tonte des moutons jusqu'au tissage, en passant par le cardage et la fabrication du feutre.

À travers une promenade ludique, les enfants y ont découvert des plantes sauvages : le trèfle et le lierre terrestre sont comestibles, mais pas les boutons d'or! Un peu de musique et de jonglerie sont venus agrémente cette belle journée !

## ACCUEIL DU CENTRE DE LOISIRS :

Le mercredi de 12h00 à 19h00

Les vacances : de 7h30 à 19h00

pour les enfants de 3 à 12 ans.

Programmes distribués dans les classes et disponibles sur [www.saintaquilin.fr](http://www.saintaquilin.fr)

Tél. 09 62 53 50 32 / 05 53 81 55 09

Courriel : [clsh.cvs@orange.fr](mailto:clsh.cvs@orange.fr)

## Périscolaire

### LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ( TAP )

Dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires, la Communauté de communes a décidé de mettre en place les nouveaux rythmes à partir de la rentrée scolaire 2014. Cela veut dire qu'il y a école 3 heures le mercredi matin. Le but étant d'alléger la journée d'école, nous avons opté pour la régularité soit 45 minutes en moins tous les jours en fin de journée. De ce fait, ce temps libéré a fait place à des Temps d'Activités Périscolaires qui se composent d'ateliers gratuits qui ne sont pas obligatoires.

Les intervenants proposent aux enfants des activités pédagogiques complémentaires au programme scolaire. Ils tendent à développer de façon ludique 3 grandes compétences :

– Le cognitif, par le biais des contes ou histoires à visée philosophique et la sensibilisation à des sonorités différentes (occitan, chants du monde). Durant la période hivernale, une initiation aux jeux de plateau aura lieu.

– Le sensoriel, par le biais de créations manuelles, de coloriages ou jeux de construction pour les plus jeunes, la fabrication de jolies décorations pour Halloween et Noël.

– Le moteur, par l'utilisation du matériel scolaire (cerceaux, échasses, ballons, salle de motricité).

Les enfants sont répartis en trois groupes. Le roulement sur trois semaines permet aux enfants de participer aux trois ateliers. Les rythmes des enfants sont respectés : un enfant peut ne pas participer ou intégrer le groupe quand il le décide.



Ces activités proposées à Saint-Aquilin s'inscrivent dans le projet éducatif territorial de la CCIVS. Ce projet est un outil de collaboration locale qui rassemble l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. Le souhait des élus est de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Ce projet éducatif territorial est à votre disposition sur le site de la CCIVS ( [www.ccivs.fr](http://www.ccivs.fr) ).

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil est ouvert le mercredi de 7h30 à 9h comme les autres jours de la semaine. Par contre à leur sortie, l'accueil est fermé, ils sont gardés de 12h à 12h30.

À 12h, un car (gratuit) prend les enfants inscrits au centre de loisirs de Chantérac. À leur arrivée, ils prennent le repas et bénéficient d'un temps calme (avec possibilité de faire les devoirs) puis démarrent l'activité prévue. Les plus jeunes font la sieste puis l'activité. Le goûter est servi après 16h puis c'est le départ échelonné des enfants. Le mercredi est facturé demi journée avec repas mais les bons caf sont valables et comptent pour une journée complète.

par Evelyne et Kim  
de 7h30 à 9h00  
et de 16h15 à 18h30  
(Tarif : 0,80 € /heure)  
05 53 05 86 25

Meilleurs voeux à tous

Morgane DE SEISSAN, adjointe et Evelyne CANEVET

### Association Trait d'Union



Cette association de parents d'élèves bénévoles organise des manifestations durant l'année scolaire dont les bénéfices sont reversés en intégralité aux écoles du RPI Léguillac de l'Auche / Saint-Aquilin.

Sur l'année 2013/2014, il a été reversé la somme de 1 264,96 € à l'école de Saint-Aquilin. Concernant l'année 2014/2015, les manifestations seront les suivantes : vente de sapins de Noël, de crêpes, cours d'anglais, fête des écoles, vide-grenier.

L'association Trait d'Union est heureuse d'annoncer un don informatique (10 postes informatiques) au profit de l'école de Saint-Aquilin dans le courant janvier 2015.

Les membres du bureau tiennent à remercier la municipalité de St-Aquilin pour la subvention annuelle allouée ainsi que pour sa participation, la mise à disposition des employés municipaux et des locaux. Nos remerciements vont également vers toutes les personnes ayant participé de près ou de loin aux manifestations.

Patricia CHARRIERE

# Le syndicat des ordures ménagères

## La gestion des déchets à Saint-Aquilin



Le S.M.C.T.O.M. du secteur de Ribérac vous présente les statistiques relatives à la collecte des déchets pour l'année 2014 en comparaison à celles de 2013. Pour 2014, sur l'ensemble du secteur du S.M.C.T.O.M et jusqu'en Novembre, 4720 tonnes de sacs noirs ont été collectées contre 1170 tonnes de sacs jaunes.

**Et sur la commune de Saint-Aquilin, qu'avez-vous produit comme déchets en 2014 et 2013 ?**

2014*	Pour l'ensemble de la commune	Pour chaque habitant	2013*	Pour l'ensemble de la commune	Pour chaque habitant
Sacs noirs	98,32 tonnes	168 Kg	Sacs noirs	98,76 tonnes	171 Kg
Sacs jaunes	24,37 tonnes	42 kg	Sacs jaunes	23,51 tonnes	41 kg
Verre	18,04 tonnes	31 kg	Verre	17,81 tonnes	31 kg

\* Les chiffres sont donnés de Janvier à Novembre pour les 2 années.

**Le constat est donc très positif : la quantité de sacs noirs diminue par rapport à 2013 malgré l'augmentation du nombre d'habitants de la commune et celles de sacs jaunes et de verre augmentent.**

Ceci est bien sûr la conséquence de l'extension des consignes de tri mais peut être également le résultat de la prise de conscience liée à la production bien trop importante de sacs noirs à destination de l'enfouissement. D'ailleurs, les habitants et élus de Saint-Aquilin ont participé depuis 2013 à plusieurs visites du Centre de tri de La Rampinsolle et de l'ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) de Saint Laurent des Hommes (photos ci-dessous).



Certains gestes simples permettent également de réduire la quantité totale de déchets que nous produisons et d'agir de ce fait en faveur de l'environnement :



- préférer des aliments en vrac ou à la coupe,
- mettre un autocollant « STOP PUB » pour éviter le gaspillage de papier,
- préférer l'éponge et la serpillière plutôt que les lingettes ménagères,
- boire l'eau du robinet,
- prendre des produits de grande contenance (ex. choisir 1 flacon de gel douche de 750 ml au détriment de 3 de 250 ml),
- choisir des produits concentrés, présentant un emballage moins conséquent,
- acheter le moins possible de produits possédant plusieurs emballages,
- s'équiper de sacs réutilisables et les emmener à chaque fois,
- préférer des emballages en verre plutôt qu'en plastique puisque le verre se recycle à l'infini.

D'autre part, Le S.M.C.T.O.M. du secteur de Ribérac a organisé un **grand jeu concours** à destination des accueils de loisirs présents sur le Syndicat. La remise des prix s'est déroulée lors de la Semaine du développement durable et, à cette occasion, le C.L.S.H. «Les lucioles» a été récompensé par le 1er Prix du jury. Une visite au Parc zoologique de Calviac a été réalisée et les enfants ont pu découvrir la biodiversité mise en scène (lémuriens, mais aussi le site équipé de poubelles de tri, d'un composteur et même de toilettes sèches).

Enfin, plusieurs animations à l'école maternelle de Saint-Aquilin ont été réalisées en 2014 pour sensibiliser de nouveau les plus jeunes au tri sélectif, au compostage et à la consommation responsable. Ces interventions pédagogiques se sont essentiellement appuyées sur la lecture d'un conte et des jeux ludico-éducatifs afin de transmettre au mieux les consignes de tri de notre secteur.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le S.M.C.T.O.M. au 05.53.92.41.66 ou consultez notre site internet [www.smctom-riberac.fr](http://www.smctom-riberac.fr).



## STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE



SAVEZ-VOUS QUE  
chaque foyer jette **par an**  
**20 kilos** d'aliments  
dont 7 kilos encore emballés?

4 gestes simples pour limiter  
le gaspillage à la maison :



1. Acheter des quantités adaptées à notre consommation
2. Être attentif aux dates de péremption
3. Ranger le réfrigérateur pour moins jeter
4. Cuisiner les restes.

## Syndicat mixte du Bassin de l'Isle

### Bassin du SALEMBRE et de la BEAURONNE de Saint Vincent

Que sont devenus les anciens syndicats après la fusion ? L'ultime étape de ce regroupement s'inscrit simplement dans la continuité de ce que les précédents syndicats avaient su construire.

Incontestablement, quatre grands bassins versants représentant plusieurs milliers d'hectares, se regroupent afin de constituer l'entité du Bassin de l'Isle. Chaque bassin versant a à sa tête un vice président qui a un rôle de négociateur et d'animateur.

Nous sommes devenus une structure importante en matière de gestion de cours d'eau et de zones humides, en effet la longueur des cours d'eau dont le syndicat du Bassin de l'Isle a la gestion représente plusieurs centaines de kilomètres. Désormais, soixante cinq communes adhèrent à ce puissant syndicat qui dessert une population de 60 000 habitants.

Nous sommes des acteurs stratégiques : tous les maires, les délégués communaux et intercommunaux, les propriétaires, ont un rôle important à jouer, ils sont les moteurs incontestés au sein de notre structure.

La qualité, la quantité de l'eau, la continuité écologique de nos ruisseaux est bien au cœur de nos engagements, l'écosystème doit être impérativement préservé. Ainsi, les équipes concernées par ses sous-bassins s'affairent à mettre en œuvre les études nécessaires afin de gérer au mieux les réalisations futures.

En ce qui concerne le Bassin du Salembre, les travaux concernant la tranche finale sont en cours, pour le ruisseau Le Noir et le Réveille à Saint-Aquilin. Pour le Bassin de la Beauronne, les techniciens rivière relèvent l'état des lieux afin de faire progresser le dossier de l'étude qui doit

aboutir à des travaux importants sur ce ruisseau de 1ère catégorie et de ses affluents.

Les nouveaux délégués communaux, invités à assister et à suivre l'évolution des travaux sur les cours d'eau, mais aussi sur les zones humides participent, avec les techniciens, à des réunions constructives concernant la faune et la flore, qu'il s'agisse d'espèces invasives ou protégées, présentes sur leur secteur. Exemple : écrevisses type américaines ou écrevisses autochtones à pattes blanches, jussie ou osmonde royale. 2015 sera l'année de mise en place définitive de la clef de répartition budgétaire. Cette étude complexe devrait être confiée à un cabinet spécialisé dans ce genre d'opération.

Pierrot BRUGEASSOU  
Vice Président du Syndicat mixte du Bassin de l'Isle



*Ruisseau Le Noir (Saint-Aquilin)*



*Plante invasive (Jussie)*



*Espèce vulnérable (écrevisse à pattes blanches)*

# Syndicat des transports scolaires

## Le STIS devient SVIS

### (Syndicat Intercommunal à

### Vocation Scolaire de Saint-Astier)

La loi sur la Réforme des collectivités territoriales oblige le syndicat intercommunal de transports scolaires à apporter des modifications à ses conditions de fonctionnement, notamment en matière de dénomination juridique et de compétence. Notre syndicat devient donc le SVIS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Saint-Astier).

Une convention existe entre le Conseil général et le SVIS de délégation de la compétence « Transports Scolaires » sur le territoire des communes adhérentes.

Notre commune y sera maintenant représentée par deux délégués titulaires et deux suppléants que le Conseil municipal désignera prochainement. Les titulaires sont Monsieur Eric Gutkowski et Madame Fanny Desmoulin.

Ce sont douze collégiens et lycéens de Saint-Aquilin qui profitent des services du transport scolaire du syndicat pour se rendre au collège de Saint-Astier ou au Lycée d'enseignement professionnel Léonard de Vinci de Périgueux.

La participation financière de notre commune est calculée sur la base du nombre d'élèves transportés et sur le nombre d'habitants. Pour l'année scolaire 2013-2014, notre participation s'élevait à 1298,44 €. Après délibération du Conseil municipal, elle devrait s'élever pour cette année scolaire à 1402,40 €, soit une augmentation de 103,96€ (8%) qui permet de faire face à l'achat d'un nouveau car conforme aux normes en vigueur. Il est à noter que la participation des communes n'avait subi aucune augmentation depuis janvier 2004 et qu'une révision était nécessaire. **Le mode de calcul retenu précise une participation de 23 €/enfant et 2,20 €/par habitant.**

Dans le cadre des actions de prévention, le SVIS propose en partenariat avec l'ANATEEP (Association Nationale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public) d'organiser une action « SORTIR VITE » avec les élèves du collège qui peut être suivie d'une réunion d'information avec les parents et une remise des gilets jaunes aux élèves qui utilisent les transports scolaires.

Les parents intéressés voudront bien se rapprocher de la Mairie ou des élus siégeant au SVIS.

Enfin, si des usagers souhaitent une création ou une modification d'un arrêt de bus, ils peuvent faire la demande écrite auprès de la mairie, motivée, la plus précise possible avec lieu exact, nombre d'enfants, noms et destination scolaire. La mairie transmettra la demande au SVIS, qui lui-même transmettra au Conseil général. Après étude, ce dernier envoie sa réponse (favorable ou défavorable) au SVIS, qui en informe le demandeur. Il est à noter que le Conseil général se réserve le droit, tous les deux ou trois ans, de revoir, de modifier les arrêts de bus en fonction des mouvements de population et de la réglementation.

Eric GUTKOWSKI, 1er adjoint



# Aides à l'amélioration du logement

## POUR QUI?

**Propriétaire Occupant** : pour des travaux lourds, des travaux d'adaptation ou liés aux économies d'énergies sur votre résidence principale.

**Propriétaire Bailleur** : pour des travaux lourds, d'adaptation ou de mise en conformité réglementaire (logement non décent) sur des logements vacants.

## ÉCONOMISER

• Faites des économies d'énergie en diminuant vos factures de consommation énergétique avec un gain énergétique d'au moins 25 % : changement des fenêtres, travaux d'isolation, changement de chaudière, travaux de lutte contre la précarité énergétique (double-vitrage...).

## À QUELLES CONDITIONS?

**Propriétaire Occupant** : avoir un logement de plus de 15 ans. Ne pas dépasser un plafond de ressources.

**Propriétaire Bailleur** : conventionnement des loyers en cas d'attribution d'aides (durée variable)

**ATTENTION**, les aides dépendent :

- des ressources des demandeurs ou des locataires
- de la nature des travaux

Etude de faisabilité approfondie du PACT-Dordogne.

## RÉNOVER

Remettez en état le logement :

- Si vous l'habitez pour des travaux importants de rénovation.
- Si vous souhaitez mettre en location un logement nécessitant des travaux de mise aux normes, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'aides.

## COMMENT?

- Prise de contact avec le PACT-Dordogne dans le cadre des permanences, ou bien par téléphone ou par mail.
- Premier entretien pour préparer une étude de faisabilité (présentation du projet et des travaux, financement possible, conditions de conventionnements des loyers...)

- Visite du logement concerné
  - Montage du dossier
- Les études réalisées par le PACT-Dordogne sont directement prises en charge financièrement par le Pays de l'Isle en Périgord.

## ADAPTER

- Rendre un logement accessible pour les situations de handicap et de vieillissement.
- Mise aux normes de salle de bains, travaux d'adaptabilité des pièces à vivre (douches, WC...).

**Bénéficiez d'AIDES pour AMELIORER votre LOGEMENT**

**ECONOMISER**  
En réduisant la consommation énergétique

**RENOVER**  
Pour louer ou habiter

**ADAPTER**  
Pour les personnes âgées ou handicapées

**CONTACTER**  
le PACT-Dordogne  
05.53.06.81.20  
accueil@pact-dordogne.fr

**LIEUX DE PERMANENCES :**

<b>VERGT :</b>	Mairie, 1er vendredi du mois. De 9h30 à 12h	<b>NEUVIC :</b>	Mairie, 1er jeudi du mois. De 9h30 à 12h.
<b>MONTPON :</b>	Mairie, 3ème jeudi du mois. De 9h30 à 12h	<b>MUSSIDAN :</b>	Mairie, 2ème jeudi du mois. De 9h30 à 12h.
		<b>SAINT-ASTIER :</b>	Mairie, 4ème jeudi du mois. De 9h30 à 12h.

## À QUI S'ADRESSER?

### PACT-Dordogne

56 rue Gambetta 24000 Périgueux / 05-53-06-81-20  
accueil@pact-dordogne.fr - www.pact-dordogne.fr

## PERMANENCES

**De 9h30 à 12h00**

- NEUVIC : Mairie, 1er jeudi du mois.  
VERGT : Mairie, 1er vendredi du mois.  
MUSSIDAN : Mairie, 2ème jeudi du mois.  
MONTPON : Mairie, 3ème jeudi du mois.  
SAINT-ASTIER : Mairie, 4ème jeudi du mois.

## Office de tourisme

Le site Internet

[www.tourisme-isleperigord.com](http://www.tourisme-isleperigord.com)

regroupe toute l'offre touristique autour de **Neuville, Saint-Astier, Mussidan et Montpon** : festivités, activités de loisirs, sites à visiter, les visites gourmandes...



### Office de Tourisme de Neuville

L'évènement qui a sans nul doute marqué l'année 2014 a été **la fête de la gastronomie** organisée les 27 et 28 septembre au château de Neuville.

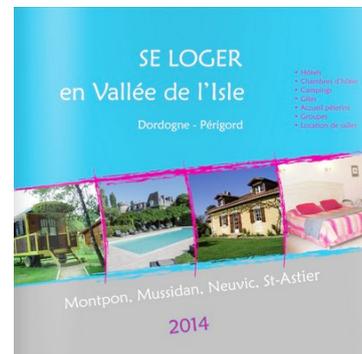
Plusieurs mois de travail ont été nécessaires pour les techniciennes de l'Office de Tourisme de Neuville afin de mettre en place cette fête gourmande dont le but était la mise en valeur du patrimoine culinaire de notre territoire. Élus, producteurs, commerçants, restaurateurs, partenaires, bénévoles... tous ont apporté leur concours pour que cette fête rencontre un beau succès avec une pléiade d'animations proposées : dégustations sur les stands de plus de 30 producteurs, ateliers gourmands et démonstrations de cuisine avec Philippe Mesuron de Masterchef, Jean-Paul Durignieux de France Bleu Périgord, Fred Soun, le Kayola, etc, concours de dessins, spectacle de rue, ciné resto les Saveurs du Palais, ateliers paléolithique avec tir au propulseur et taille de silex, visites du château...

En parallèle, **le championnat de France de berger allemand de travail** était organisé dans le parc botanique durant le même week-end, permettant ainsi aux participants venus de la France entière de découvrir nos produits gourmands : caviar, huile de noix, foie gras, miel, fromage... Nous avons ainsi accueilli au total près de 4 000 personnes sur le week-end.

Un évènement gourmand à reconduire!

### Promotion du territoire

**Guide** se loger en vallée de l'Isle  
Hôtels, campings, chambres d'hôtes, hébergements de groupes, gîtes/ meublés et salles à louer de la Vallée de l'Isle (de St Astier à Montpon).



**Guide** touristique Vallée de l'Isle aux trésors

Sites à visiter, activités autour de l'eau, loisirs nature, activités enfants, artisanat, producteurs et restaurants.

Création de séjours à thème en Vallée de l'Isle en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme.

**Salons du Tourisme** : tous les ans, les Offices de Tourisme de la Vallée de l'Isle participent à un salon dans le but d'attirer de nouveaux clients sur notre territoire.

Dordogne en famille : votre Office de Tourisme a participé à la création du **premier guide touristique Dordogne en famille** entièrement gratuit, pour choisir et organiser vos loisirs pendant les vacances avec les enfants. L'édition 2015 sera disponible au printemps.

Le blog de l'Office de tourisme :

[www.office-de-tourisme-neuville-perigord.over-blog.com](http://www.office-de-tourisme-neuville-perigord.over-blog.com)

Toute l'actualité de l'Office de Tourisme en ligne : article sur un nouveau prestataire, agenda des festivités... Pensez à vous inscrire pour être informé!

**OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE NEUVILLE**  
2, place de la Mairie 24190 NEUVILLE SUR L'ISLE  
Tel : 05.53.81.52.11

e-mail : [ot.neuville@wanadoo.fr](mailto:ot.neuville@wanadoo.fr)

ouvert toute l'année (sauf congés annuels et réunions extérieures diverses)

Du mardi au vendredi : 9h30-17h30

samedi : 9h30-12h30

## À la rencontre des discrets habitants de St-Aquilin

Nous avons souhaité mettre à l'honneur quelques unes des personnalités de la commune dont on peut dire qu'elles écrivent l'histoire de Saint-Aquilin bien que si modestes et si discrètes. Ces vies tranquilles sont la mémoire et le patrimoine de notre village. Notre voyage commence.

Nous empruntons la D103 en direction de Tocane-Saint-Apre. Sur la gauche, à la sortie d'un bois, un paysage plus clairsemé apparaît puis une allée se dessine. Une pancarte indique "La Feraudie". Nous nous engageons sur ce chemin d'accès qui conduit à



l'unique habitation du dit hameau. Là, nous découvrons un magnifique corps de ferme que le temps a rongé à petit feu. On nous ouvre la porte, une femme apparaît, hésitante : c'est Madame Julienne Rey, 83 ans. Madame Rey, parle peu, va à l'essentiel. Son histoire à Saint-Aquilin commence en 1956 lorsqu'elle épouse Monsieur Rey, exploitant agricole. De cette union suivront des années de labeur en famille. Julienne se souvient qu'au début, ils n'avaient pas de tracteur. En ces temps antiques, l'exploitation produisait de tout : poules, canards, vaches, blé, maïs et même vignes. Madame Rey évoque l'usure du temps sur sa ferme, la tempête de 1999 a laissé des traces. Les réparations qui ont suivi n'ont concerné que les parties habitées de sa ferme. Sur le pas de sa porte, elle nous montre du doigt une annexe laissée à l'abandon et qui dans le temps, hébergeait des métayers, bien avant que ses beaux-parents n'achètent la ferme en 1914, soit il y a exactement 100 ans.

Nous nous apprêtons à reprendre la route et demandons à Madame Rey si nous pouvons la prendre en photo devant sa ferme mais par pudeur, elle s'y oppose. Devant notre objectif, seules posent les pierres, impassibles et éternelles.

Notre périple suit son cours, nous voici dans une autre vallée, un autre fief, celui de Charroux. Nous sommes devant une vieille maison. Un labrador plutôt docile nous accueille, la queue frétilante. Nous frappons à la porte. Une voix énergique nous somme d'entrer. Nous découvrons un logis d'une grande simplicité, un intérieur d'autrefois aux allures paysannes. Le dépouillement est de mise : une petite table, deux chaises et un vieux plancher. Une grande cheminée trône dans la pièce. Son feu irradie les visages. On se sent réchauffé. Nous sommes chez Madame Fernande Mazeau, 92 ans. Madame Mazeau a le verbe accueillant mais direct. Elle répond volontiers aux questions, sans d'ailleurs omettre d'en poser elle aussi. Elle connaît bien Saint-Aquilin, sa géographie, ses familles. Les petits bois et recoins des environs sont cartographiés dans sa mémoire avec une précision étonnante. Née à Douzillac en 1922, Fernande connaît des fortunes contrastées. Avec son premier compagnon, elle aura deux enfants. Sa fille, Odette, décède en bas âge, durant sa huitième année. Son fils, Michel, qu'elle appelle affectueusement "Mimi", vit aujourd'hui à Tocane-Saint-Apre.



De mésententes en mésaventures, Fernande finit par se séparer du père de ses enfants et quitte Neuvic. Plus tard, elle rencontrera celui qu'elle appelle "Monsieur Mazeau", cantonnier au service de la commune de Saint-Aquilin. À peine rencontré à Chantérac en juin 1960, Fernande décide d'emménager avec celui qu'elle aime deux mois plus tard. En 1963, Fernande épouse son bien-aimé, autrefois marié à une femme morte par noyade. Le hameau de "Charroux" sera donc la terre promise pour ces deux êtres égratignés par la vie. Fernande vit à Saint-Aquilin depuis 44 ans, elle n'a jamais songé à en partir. Aujourd'hui veuve, Madame Mazeau vit humblement. Son vécu, son âge et son enracinement à la terre de notre village inspirent le respect et la déférence. Son existence nous invite à la contemplation.

Après cette halte, nous terminons notre périple à "Jaubertie", une quasi-capitale dans le petit royaume de Saint-Aquilin. Ici, la densité humaine est un peu plus marquée. Nous pénétrons dans l'ancre de la famille Beyney. Joël, le père, nous reçoit. Ce natif de Saint-Astier est un enfant du pays

qui fait partie des familles historiques de Saint-Aquilin. Monsieur Beney, jeune retraité, autrefois artiste et artisan, nous parle de son art. Nous découvrons un univers de sculptures surprenantes. Joël réalise des fruits en bois. Ces fruits reproduisent à merveille les couleurs et contrastes des modèles d'origine. À une époque, Joël

découvre les propriétés de la racine de bruyère dont le bois se flétrit en séchant. De là, naîtra l'originalité et la marque de fabrique de Monsieur Beney : représenter non pas seulement le fruit mais aussi sa décomposition. Cet artisan dont les oeuvres sont peu connues du grand public travaillera de longues années dans l'ombre de son atelier de Saint-Aquilin. Le travail de cet artiste est reconnu et se vend dans le monde entier. Joël Beyney se souvient des années fastes de sa carrière, lorsque les

commandes affluaient de partout, New-York, Paris, Londres, Hong Kong ou encore Sydney. Monsieur Beyney parcourt les salons professionnels et est même invité par les Ateliers d'Art de France à représenter son pays pour un salon au Japon. Le nom de "Saint-Aquilin" qu'il appose sur chacune de ses cartes de visite, fait le tour du monde.

Aujourd'hui, Joël Beyney se consacre à son patrimoine local qu'il chérit particulièrement en étant notamment un membre actif de l'association "Les Patrimoniales de la Vallée du Salembre" qui organise chaque année des journées mêlant cycles de conférences et activités culturelles en lien avec le patrimoine de la vallée du Salembre. En 2015, cette manifestation se déroulera à Saint-Aquilin, les 25, 26 et 27 septembre et aura pour thème : "La flore de notre région". Joël est une personnalité discrète mais à son contact, on sent la passion bouillir en lui.

En quittant la maison de Monsieur Beyney, nous nous repassons le film de nos rencontres.

Nous réalisons que chacune des personnalités rencontrées a, d'une manière ou d'une autre, fait le

choix d'épouser la terre qui les a vu vivre et grandir. Nous n'avons vu aucun chauvinisme ou esprit de clocher dans cet enracinement mais plutôt une ardeur profonde dans l'attachement à la terre.

Les bannières nous ont d'ailleurs semblé bien dérisoires et impuissantes à

traduire la teneur de cet amour si particulier que Julienne, Fernande et Joël portent à leur pays.



Dimitri NEUMANN

## Une paroisse dynamique et ouverte !

Saint-Aquilin fait partie de la paroisse Saint Pierre Saint Paul des rives de l'Isle qui regroupe 18 communes autour de Saint-Astier. Des activités ont lieu sur Saint-Aquilin, d'autres se vivent au niveau de l'ensemble de la paroisse.

L'année 2014 a été marquée par une mission du 14 septembre au 5 octobre.

Avec l'aide des consacrées brésiliennes de Palavra Viva, visites à domicile et activités variées ont ponctué ces 3 semaines vécues principalement sur le relais de Neuvic (marche, visite du moulin



de la Veyssière avec commentaire sur l'huile dans la Bible, présence sur le marché de Neuvic, soirée brésilienne, etc). Un jeune couple de Saint-Aquilin a eu la chance de pouvoir héberger les jeunes

brésiliennes pendant plusieurs jours...

Visite du moulin de la Veyssière (ci-contre). Soirée brésilienne (ci-dessus).

Jeunes confirmands autour de Mgr Mouïsse.



Retenons aussi, de cette année 2014, deux autres événements marquants, parmi tant d'autres...

- la confirmation de plusieurs jeunes à Saint Astier, le 19 janvier, par notre (alors) évêque Mgr Michel Mouïsse (remplacé, depuis, par Mgr Philippe Mousset).

- la traditionnelle marche des Rameaux... entre Chantérac et Saint-Aquilin, pour l'édition 2014. Une très belle célébration des Rameaux a eu lieu à Saint-Aquilin !

Chaque dimanche, la messe a lieu à Saint-Astier à 10h30...

Quelques messes sont célébrées dans l'année, le samedi soir, à Saint-Aquilin, notamment pendant la semaine qui précède Noël (les sonnailles).

Toutes les activités de la paroisse sont présentées sur la feuille d'annonces mensuelle (vous la trouverez au fond des églises mais vous pouvez aussi demander à la recevoir par mail).

Pour l'Eveil à la foi (3-7 ans) et le caté (8-12 ans), ainsi que pour les baptêmes, mariages et funérailles, merci de vous adresser à la maison paroissiale de St-Astier.

Maison paroissiale 18 place du 14 juillet  
 au 05 53 54 11 66 ou 05 53 04 10 46  
[paroissecathopierrepaul24@gmail.com](mailto:paroissecathopierrepaul24@gmail.com)  
[www.pierrepaul24.catholique.fr](http://www.pierrepaul24.catholique.fr) et [www.abbaye-chancelade.com](http://www.abbaye-chancelade.com)



[www.facebook.com/paroissecathostpierrestpaul24](https://www.facebook.com/paroissecathostpierrestpaul24)  
 (accessible à tous)

Permanences du mardi au samedi 10h-12h et du lundi au vendredi 12h-17h

Les prêtres de la paroisse (de gauche à droite : P. Emmanuel, Guy et Roland)



## Les Amis de Saint-Aquilin

L'an passé et les années précédentes ont contribué à maintenir la tradition ancestrale des sonnailles pour annoncer Noël.

C'est l'occasion pour nombre d'entre nous de partager un moment de convivialité et de se préparer à fêter Noël.



Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir la chorale « L'Oreille en coin » pour un récital de chants de Noël, le mercredi 17 décembre 2014.

Ce fut un moment agréable et nous espérons que nos amis choristes accepteront de renouveler leur prestation l'an prochain.

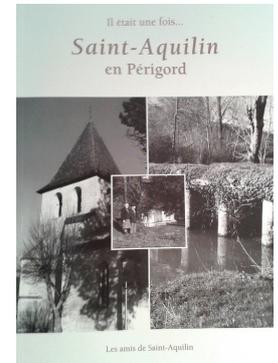
Le 21 décembre, l'ensemble des carillonneurs ont partagé un vin chaud et des gâteaux confectionnés par les membres de l'association.

Enfin, le jour tant attendu du 24 décembre, jour de la naissance de Jésus, les trois cloches « Saint Eutrope », « Marie », et « Charlotte » ont carillonné Noël 2014, perpétuant ainsi une tradition vieille de plus de 300 ans à Saint-Aquilin.

Pour 2015, l'association souhaite mettre en place des « **VEILLÉES** » pour stimuler la mémoire collective et ainsi retrouver les us et coutumes d'autrefois.

Bien évidemment le livre « Il était une fois ... SAINT-AQUILIN en PÉRIGORD » édité en 2002 par l'association nous sera très utile (certains exemplaires sont encore disponibles : vous pouvez vous le procurer à la Mairie de Saint-Aquilin).

Il reste encore beaucoup de choses à dire sur ces fêtes, et réunions ancestrales, et sans doute beaucoup d'entre vous disposent de photos, d'objets divers ou se souviennent d'anecdotes intéressantes...



Nous vous proposons en 2015, de rassembler ces témoignages oraux, écrits ou photographiques dans le cadre de nos veillées.

La première d'entre elles aura lieu le **3 février 2015 à 19h, jour de Saint Blaise, autrefois fêté à Saint-Aquilin.**

Par ailleurs, pour nous dégourdir les jambes tout en restant dans le culturel nous organiserons une **randonnée le lundi de Pâques 6 avril 2015** autour du patrimoine architectural local et pour ceux qui le souhaitent, nous partagerons le repas de midi au restaurant le « Saint-Aquilin ».

**Vous pouvez si vous le souhaitez nous rejoindre dans l'Association « Les Amis de Saint-Aquilin » n'hésitez pas à nous contacter au 06.22.44.70.25**

Annie LESPINASSE,  
Les Amis de Saint-Aquilin



## La vie sportive

### Deux champions de France à Saint-Aquilin

Le 28 août dernier, la Ville de Périgueux a honoré six sportifs périgourdins qui se sont distingués en 2014 dans leur discipline respective. Parmi eux se trouvaient **Valérie Labrousse** et son fils **Lucas Desport**, deux habitants de Saint-Aquilin (Vitrac). Ils étaient mis à l'honneur pour respectivement leur titre de Champion de France de pétanque adulte et cadet. À cette occasion, ils ont reçu la Médaille de la ville. Il faut dire que jamais la Dordogne n'avait connu de champion national dans cette discipline. Et pour une première ce n'est pas un mais deux titres que notre département a récolté grâce à Valérie et Lucas. Il est vrai que ces deux là étaient à bonne école. En effet Paulo, ancien cantonnier de Saint-Aquilin et papa de Valérie, leur avait donné le virus tout petit en tapant du cochonnet.

C'est donc tout naturellement qu'à l'âge de 5 ans Valérie a sa première licence. Très vite elle enchaîne en s'inscrivant, avec succès, à des concours.



Et c'est avec 8 titres de championne d'Aquitaine et plus de 30 titres de championne de Dordogne qu'elle débute l'année sur les chapeaux de roues. La

consécration arrive le 7 et 8 juin lors des 38èmes championnats de France en doublettes féminines organisés à Gruissan (11). Dans un cadre magnifique en bordure de mer, et sous un soleil de plomb, Valérie Labrousse associée à Rosine BAGILE (Championne de la Ligue d'Aquitaine en titre) se sont offertes le maillot de Championnes de France après un remarquable parcours, battant les équipes favorites comme les ex-championnes de France ou la championne d'Europe en titre. Les scores sont sans appel. Valérie et Rosine (de l'Entente Périgueux Pétanque) ont montré pendant ces 2 journées toute leur expérience et leur adresse.

Elles ramènent donc le premier titre de champion de France en Périgord (auparavant le meilleur résultat était l'œuvre de deux pétanqueurs du club de l'Entente Périgueux Pétanque, qui avaient

perdus en finale du championnat doublettes masculins en 1983).

Comme si cela ne suffisait pas, un mois et demi plus tard un deuxième titre était décroché. Et par qui ? Par Lucas le fils de ..... Valérie.

Lui aussi débute à l'âge de 5 ans sous les yeux de son grand père qui voit déjà en lui un futur champion. Et Paulo ne se trompe pas puisqu'en 2014 Lucas a pratiquement tout gagné.

Avec ses 4 titres de champion de Ligue d'Aquitaine acquis les années précédentes, il réalise une année 2014 exceptionnelle. Les titres parlent d'eux même :

Champion de Dordogne en tête à tête

Champion de Dordogne en doublette

Champion de Dordogne en tripléte

Champion de ligue d'Aquitaine en tripléte

Champion inter ligue en tripléte

Vainqueur du Mondial de Millau junior en tripléte

Champion de France en tripléte à Soustons

Champion de France par équipe jeune dans le Jura

Sélectionné en équipe de France

Les 23 et 24 août à Soustons (40), comme on pouvait s'y attendre, les Arènes ont tout juste suffi à contenir le public venu soutenir les jeunes lors des Championnats de France. Et le week-end a livré de beaux champions. Chez les cadets, Lucas, associé à Thomas Hubatz et Guillaume Bugnet (Aquitaine), s'impose face à une équipe de Poitou-Charentes 13 à 7.



Encore bravo à nos deux champions et souhaitons-leur autant de réussite pour 2015.

Stéphane BOUCHEZ, conseiller municipal

## ASSOCIATION SPORTIVE SAINT-AQUILIN SEGONZAC SAISON 2014-2015

Après une très bonne saison 2013-2014 marquée par une 3ème place au classement et une demi-finale en coupe Intersport, la saison 2014-2015 redémarre avec l'équipe de l'année dernière sensiblement remaniée. Les résultats pour l'instant sont là puisque nous occupons le haut du classement et sommes toujours en lice pour la coupe du challenge Sérrepub24. Nous sommes comme l'année dernière en entente avec le club de Saint-Astier pour l'équipe B. Celle-ci n'est pas au mieux, il va falloir qu'elle s'accroche pour éviter la relégation en fin de saison.

Ce club nous couvre aussi par rapport au district avec nos jeunes qui jouent dans différentes catégories. Nous avons une nouvelle secrétaire et 2 nouveaux dirigeants.



Pour les festivités, deux repas sont prévus à la salle des fêtes de Segonzac : une soirée choucroute le 24 janvier 2015 et une soirée entrecôte-frites le 18 avril 2015.

Venez nombreux.

Par le biais de cet article, nous tenons à remercier l'entraîneur, les joueurs, les dirigeants et les bénévoles qui font, tous ensemble au sein du club, un travail formidable. Toute l'équipe dirigeante et l'ensemble des joueurs vous souhaitent une excellente année 2015.



## Une idée pour que les promenades familiales soient un plaisir pour tous!

Une application gratuite à télécharger sur votre smartphone pour changer la promenade familiale en chasse au trésor.

Il s'agit de **Géocaching** de GEO, la Terre, et de CACHING, du verbe anglais « to cache » signifiant ici l'action de cacher quelque chose.

Le geocaching est une «chasse au trésor» consistant à rechercher dans la nature des contenants qui sont généralement des boîtes de différentes tailles. A l'intérieur de ces boîtes vous trouverez un trésor.

L'utilisation est très simple. Vous créer un compte d'utilisateur sur le site

[www.france-geocaching.fr](http://www.france-geocaching.fr).

Vous téléchargez l'application sur votre smartphone.



Enfin, où que vous soyez, en activant la fonction GPS de votre mobile, l'application vous montre sur une carte les cachettes à proximité.

Un indice vous aidera à retrouver la cachette.

Une fois le trésor découvert, vous pouvez le laissez (et remettre en place la boîte) ou emporter votre butin et le remplacer par un autre, pour les autres chercheurs de trésor. Ce jeu se pratiquant au niveau mondial, vous pouvez donc rechercher ces boîtes partout dans le monde mais sachez qu'il y en a quelques unes à découvrir sur notre commune... Les enfants adorent et les parents partagent un vrai moment de plaisir avec leurs enfants.

**Bon géocaching, et peut-être  
à bientôt près d'une cache!**

Morgane DE SEISSAN, adjointe

## L'Association Présence : déjà 1 an!

L'association PRÉSENCE va fêter ses 1 an en Février 2015.

Elle a atteint son but : permettre des rencontres inter-générationnelles autour d'activités ponctuelles proposées par les adhérents, au gré de leurs envies ou de leurs compétences. Ces activités sont gratuites (sauf si elles font appel à des intervenants).

Entre autres activités, nous avons fait des randonnées-balades, une soirée des étoiles, une journée pêche, des moments chaleureux et solidaires comme de l'énoisage, des ateliers comme l'origami, le tricot, les soirées détente une fois par mois (avec intervenant).

Pour 2015, nous prévoyons des activités similaires dont une soirée des étoiles en février.

La fréquence des activités est à peu près de une fois par mois (en dehors des soirées détente.)

**La raison d'être de PRÉSENCE, est de créer du lien social, de la solidarité, de la convivialité.**

Il n'y a aucun but lucratif. Chacun est respecté dans sa liberté de s'investir ou non dans les activités, de ne venir que pour une seule activité. L'essentiel étant que chacun y trouve son compte!

Merci à la municipalité de nous permettre d'utiliser quand nous le souhaitons la salle des associations.

L'adhésion à l'année est de 10 euros par personne et de 15 euros par famille. La prochaine assemblée générale se fera en février 2015.

Envie de nous connaître, de nous rejoindre ?

Contactez Kim

par téléphone au 06 81 94 69 14,

ou par mail à [presence24@laposte.net](mailto:presence24@laposte.net)

Si vous voulez un aperçu de ce que nous faisons, voici l'adresse du blog :

[ASSOPRESENCE-24.over-blog.com](http://ASSOPRESENCE-24.over-blog.com)

facebook : Présence Asso



L'association Filvert aura proposé cette année la **journée de la terre** le 22 avril, une journée de sensibilisation pour notre planète autour de musiques, concertations,

le **festival de campagne** les 13 et 14 septembre avec des concerts, un vide-grenier, diverses animations, la **journée Halloween** le 31 octobre, un vif succès avec beaucoup d'enfants au rendez-vous accompagnés de leurs parents pour animer tout ça, "les vampires du weekend", une chasse aux bonbons en fin d'après-midi et des concerts le soir pour clôturer cette belle journée. Chaque manifestation s'accompagne de bons repas et de bonnes boissons bio et artisanales.

Pour 2015, nous proposerons une nouvelle fois le 22 avril, la journée de la terre, le 12 et 13 septembre, le festival de campagne, le 31 octobre, la journée Halloween.

Nous remercions la Mairie pour son soutien et bien entendu tous les participants à nos diverses manifestations.

Rendez-vous en 2015 pour de nouvelles aventures.

L'équipe Filvert.



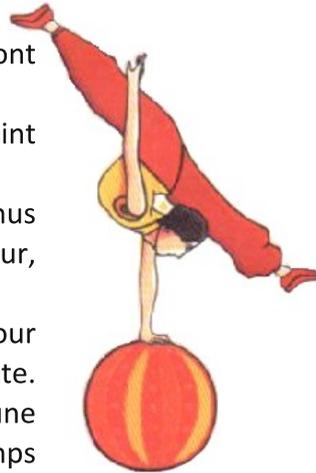
# Festival de la Vallée : très vif succès à Saint-Aquilin!



Ouverture de la 21ème édition du festival :  
« La vallée en...jeu » à Saint-Aquilin le 17 mai.  
En première partie « Les Cousins d'Aldo » qui ont  
aussi assuré la troisième partie et fin de soirée.  
En salle « les demoiselles de la chorale de Saint  
Benet La Chipotte ».

Une superbe soirée avec 540 spectateurs venus  
encore une fois se régaler de tapas, bonne humeur,  
humour, musique et rythme.

Le village ne semblait pas assez grand pour  
accueillir le public qui « débordait » sur la route.  
Tout était organisé de main de maître par une  
équipe de bénévoles enthousiastes. Même le temps  
était de la partie.



**On s'y retrouvera donc pour la 22ème édition entre  
le 9 Mai et le 6 Juin 2015 !**

Isabelle POUJARDIEU  
Centre Culturel "La Fabrique"



## Comité des fêtes : **une nouvelle équipe!**

Une nouvelle équipe est en place au Comité des fêtes de Saint-Aquilin depuis le début de l'année 2014. La bonne entente est au rendez-vous et cela promet de passer de bons moments.

- Pour la traditionnelle **fête du village**, les 26 et 27 avril 2014, le repas campagnard du samedi midi a reçu un franc succès. Une météo mitigée n'a malheureusement pas aidé les forains à attirer beaucoup de monde, ni permis de maintenir le vide-grenier du dimanche. Les plus courageux qui sont restés ont bénéficié des éclaircies de l'après-midi, devant une belle course cycliste.

- À l'occasion du **Festival de la Vallée** 2014, Saint-Aquilin et plus de 50 bénévoles ont encore une fois attiré la foule pour sa réputée "**soirée tapas**". Au bilan du festival, Saint-Aquilin a battu le record d'entrées de l'année, alors BRAVO!

- Le samedi 6 septembre 2014 sur la place de l'église Saint-Eutrope était organisé un **concours de pétanque** réservé aux amateurs, une belle journée qui a fait oublier la rentrée scolaire et le retour des vacances d'été.

après des enfants. Enfin, la chorale de Saint-Aquilin a ravi toutes les oreilles présentes de leurs beaux chants de Noël.



Le Comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux et a hâte de vous retrouver lors de ses prochaines manifestations en 2015!



**Et maintenant vous pouvez suivre le comité des fêtes sur Facebook :**

[www.facebook.com/comitedesfetessaintaquilin](http://www.facebook.com/comitedesfetessaintaquilin)



- Le **marché de Noël** du dimanche 7 décembre a attiré petits et grands pour découvrir les stands des nombreux exposants dont celui tenu par les maîtresses de l'école de Saint-Aquilin avec les oeuvres de leurs élèves. Les marrons chauds proposés par l'association Fil Vert ainsi que le vin chaud et les crêpes préparés par les membres du Comité étaient au rendez-vous. Le Père Noël, star du jour, a distribué bien des bonbons aux enfants. Les stands de maquillage et de création de photophores gratuits ont également eu un succès



# CALENDRIER 2015

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1 J	1 D	1 D	1 D	1 D	1 D	1 M	1 M	1 V	1 V	1 L	23
2 V	2 L	2 L	2 L	2 L	2 L	2 J	2 J	2 S	2 S	2 M	
3 S	3 M	3 M	3 M	3 M	3 M	3 V	3 V	3 D	3 D	3 M	
4 D	4 M	4 M	4 M	4 M	4 M	4 S	4 S	4 L	4 L	4 J	
5 L	5 J	5 J	5 J	5 J	5 J	5 D	5 D	5 M	5 M	5 V	
6 M	6 V	6 V	6 V	6 V	6 V	6 L	6 L	6 M	6 M	6 S	Soirée Tapas
7 M	7 S	7 S	7 S	7 S	7 S	7 M	7 M	7 J	7 J	7 D	
8 J	8 D	8 D	8 D	8 D	8 D	8 M	8 M	8 V	8 V	8 L	24
9 V	9 L	9 L	9 L	9 L	9 L	9 J	9 J	9 S	9 S	9 M	
10 S	10 M	10 M	10 M	10 M	10 M	10 V	10 V	10 D	10 D	10 M	
11 D	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 S	11 S	11 L	11 L	11 J	
12 L	12 J	12 J	12 J	12 J	12 J	12 D	12 D	12 M	12 M	12 V	
13 M	13 V	13 V	13 V	13 V	13 V	13 L	13 L	13 M	13 M	13 S	
14 M	14 S	14 S	14 S	14 S	14 S	14 M	14 M	14 J	14 J	14 D	
15 J	15 D	15 D	15 D	15 D	15 D	15 M	15 M	15 V	15 V	15 L	25
16 V	16 L	16 L	16 L	16 L	16 L	16 J	16 J	16 S	16 S	16 M	
17 S	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 V	17 V	17 D	17 D	17 M	
18 D	18 M	18 M	18 M	18 M	18 M	18 J	18 J	18 L	18 L	18 J	
19 L	19 J	19 J	19 J	19 J	19 J	19 D	19 D	19 M	19 M	19 V	
20 M	20 V	20 V	20 V	20 V	20 V	20 L	20 L	20 M	20 M	20 S	
21 M	21 S	21 S	21 S	21 S	21 S	21 M	21 M	21 J	21 J	21 D	Fête des pères
22 J	22 D	22 D	22 D	22 D	22 D	22 M	22 M	22 V	22 V	22 L	26
23 V	23 L	23 L	23 L	23 L	23 L	23 J	23 J	23 S	23 S	23 M	
24 S	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 V	24 V	24 D	24 D	24 M	
25 D	25 M	25 M	25 M	25 M	25 M	25 L	25 L	25 M	25 M	25 J	
26 L	26 J	26 J	26 J	26 J	26 J	26 M	26 M	26 M	26 M	26 V	
27 M	27 V	27 V	27 V	27 V	27 V	27 L	27 L	27 M	27 M	27 S	
28 M	28 S	28 S	28 S	28 S	28 S	28 M	28 M	28 J	28 J	28 D	
29 J	29 D	29 D	29 D	29 D	29 D	29 M	29 M	29 V	29 V	29 L	27
30 V	30 L	30 L	30 L	30 L	30 L	30 J	30 J	30 S	30 S	30 M	
31 S	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M			31 D	31 D		

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
1 M	1 S	1 M	1 M	1 M	1 J	1 J	1 D	1 D	1 M		
2 J	2 D	2 M	2 M	2 M	2 V	2 V	2 L	2 L	2 M		
3 V	3 L	3 J	3 J	3 J	3 S	3 S	3 M	3 M	3 J		
4 S	4 M	4 V	4 V	4 V	4 D	4 D	4 M	4 M	4 V		
5 D	5 M	5 S	5 S	5 S	5 L	5 L	5 J	5 J	5 S		
6 L	6 J	6 D	6 D	6 D	6 M	6 M	6 V	6 V	6 D	6 D	Marché de Noël
7 M	7 V	7 L	7 L	7 L	7 M	7 M	7 S	7 S	7 L	7 L	50
8 M	8 S	8 M	8 M	8 M	8 J	8 J	8 D	8 D	8 M	8 M	
9 J	9 D	9 M	9 M	9 M	9 V	9 V	9 L	9 L	9 M	9 M	
10 V	10 L	10 J	10 J	10 J	10 S	10 S	10 M	10 M	10 J	10 J	
11 S	11 M	11 V	11 V	11 V	11 D	11 D	11 M	11 M	11 V	11 V	
12 D	12 M	12 M	12 M	12 M	12 L	12 L	12 J	12 J	12 S	12 S	
13 L	13 J	13 V	13 V	13 V	13 M	13 M	13 V	13 V	13 D	13 D	
14 M	14 V	14 D	14 D	14 D	14 M	14 M	14 S	14 S	14 L	14 L	51
15 M	15 S	15 M	15 M	15 M	15 J	15 J	15 D	15 D	15 M	15 M	
16 J	16 D	16 M	16 M	16 M	16 V	16 V	16 L	16 L	16 M	16 M	
17 V	17 L	17 J	17 J	17 J	17 S	17 S	17 M	17 M	17 J	17 J	
18 S	18 M	18 V	18 V	18 V	18 D	18 D	18 M	18 M	18 V	18 V	
19 D	19 M	19 J	19 J	19 J	19 L	19 L	19 J	19 J	19 S	19 S	
20 L	20 J	20 D	20 D	20 D	20 M	20 M	20 V	20 V	20 D	20 D	
21 M	21 V	21 L	21 L	21 L	21 M	21 M	21 S	21 S	21 L	21 L	52
22 M	22 S	22 M	22 M	22 M	22 J	22 J	22 D	22 D	22 M	22 M	
23 J	23 D	23 M	23 M	23 M	23 V	23 V	23 L	23 L	23 M	23 M	
24 V	24 L	24 J	24 J	24 J	24 S	24 S	24 M	24 M	24 J	24 J	
25 S	25 M	25 V	25 V	25 V	25 D	25 D	25 M	25 M	25 V	25 V	Noël
26 D	26 M	26 S	26 S	26 S	26 L	26 L	26 J	26 J	26 S	26 S	
27 L	27 J	27 D	27 D	27 D	27 M	27 M	27 V	27 V	27 D	27 D	
28 M	28 V	28 L	28 L	28 L	28 M	28 M	28 S	28 S	28 L	28 L	53
29 M	29 S	29 M	29 M	29 M	29 J	29 J	29 D	29 D	29 M	29 M	
30 J	30 D	30 M	30 M	30 M	30 V	30 V	30 L	30 L	30 M	30 M	
31 V	31 L	31 M	31 M	31 M			31 D	31 D			